

Conférence sur l'investissement public en Rhône-Alpes : Jacques Blanchet prône de la réactivité et de la proximité !

Entreprises publiques, Services de l'Etat, collectivités territoriales étaient réunis, vendredi 5 juin, autour du préfet Michel Delpuech et de Jean-Jack Queyranne, président du conseil régional Rhône-Alpes, pour tenter de relancer l'investissement public. L'occasion pour Jacques Blanchet, Président de la Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes de rappeler l'importance de la commande publique locale pour le bâtiment.

Jacques Blanchet salue l'initiative du Préfet Michel Delpuech à un moment où le relais par la commande publique peut s'avérer primordial dans le soutien à un secteur en grave difficulté et qui emploie 9% des rhônalpins. « Il est nécessaire d'amorcer la reprise en actionnant tous les leviers » précise Jacques Blanchet.

Informé et convaincu. C'est dans cet esprit que s'est tenue la première conférence régionale sur l'investissement public qui a réuni, vendredi 5 juin, les représentants des services de l'Etat, des collectivités locales et des fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics. Enjeu : favoriser la relance de l'investissement public. « Beaucoup de dispositifs et de financements sont disponibles mais ne sont pas suffisamment utilisés, a souligné Michel Delpuech, préfet de la région Rhône-Alpes. Les besoins sont là, les financements également. Un effort reste à faire pour que les décisions se mettent en œuvre ».

Cette réunion a permis de présenter et de rappeler l'ensemble des dispositifs existants, du crédit d'impôt compétitivité emploi, aux aides de l'ADEME en passant par le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Patrick François, directeur régional de la Caisse de Dépôts, a annoncé l'avance à taux zéro pour les collectivités locales qui permettra d'anticiper le remboursement de la TVA afin de relancer l'investissement. La Caisse des Dépôts avancera les fonds aux collectivités qui en feront la demande. Une première période sera ouverte du 15 juin au 31 juillet et une seconde du 31 juillet au 15 octobre.

Jacques Blanchet a rappelé que ce préfinancement constitue une mesure de forte portée, comme démontré en 2009-2010 et qu'elle était sollicitée par la Fédération Régionale qui l'a inscrite dans son Plan d'Urgence présenté dès novembre 2014. Le Président régional a également beaucoup insisté sur la nécessité de traiter rapidement et au plus près du terrain les contraintes qui conduisent à bloquer un certain nombre de projets et de commandes, d'où la demande de la FFB Région Rhône-Alpes de mise en place de Cellule de Développement et de Financement de l'Economie spécifique au BTP dans les départements où elle n'était pas encore en place. Sur ce sujet, le Préfet a incité à définir précisément les procédures et les délais en amont en développant l'utilisation du certificat de projet. Il a également confirmé qu'il souhaitait décliner cette conférence régionale dans chaque département.

D'autres mesures sont prévues comme la mise en place d'une ingénierie financière pour la rénovation énergétique de l'habitat. « Le véritable sujet reste de convaincre les propriétaires de réaliser des travaux », a souligné le préfet de région. Jacques Blanchet s'est engagé à participer à ces travaux ainsi qu'au groupe de travail sur la qualité de la commande publique. La FFB Région Rhône-Alpes et les Fédérations Départementales prônent en effet une lutte renforcée contre les offres anormalement basses et une plus juste valorisation des critères techniques. Jacques Blanchet n'a pas manqué de souligner le complément indispensable que constitue la Convention signée le 5 mai dernier avec le Préfet, la DIRECCTE et l'URSSAF pour renforcer la lutte contre le travail clandestin : « *c'est une nécessité. La reprise doit profiter aux entreprises socialement responsables et à l'emploi local !* ».

Ces échanges se poursuivront le 6 juillet prochain lors de la rencontre spécifique programmée avec le Préfet, Michel Delpuech, l'occasion de faire un point complet sur l'avancement des 17 mesures du Plan d'Urgence déposé par la FFB Région Rhône-Alpes.